

CANTLEY À CHEVAL

Bilan des activités

2011

Émergence du projet des sentiers équestres

En 2010 quelques cavaliers et cavalières ayant à cœur la randonnée équestre décident de se regrouper afin de créer un regroupement à but non lucratif qui aura comme mandat de créer des sentiers équestres à Cantley.

Josée Mainville, Gary Blackburn, Jacques Bérubé, Claire Gagné Hallé et Jacques Hallé ont amorcé les premières idées du projet.

Décembre 2010 – Une ébauche de parcours préliminaire est dessinée par Jacques Bérubé. Les membres vont de l'avant avec leur idée et d'autres personnes intéressées par le projet décident de se joindre au groupe, alors que d'autres doivent se désister. Ainsi, Guy Laurin, Céline Côté et André Godboul se joignent à l'équipe.

Janvier 2011 – Énoncé de mission de l'association est formulé :

« Aménager des sentiers équestres qui s'harmonisent à l'environnement naturel de Cantley, au bénéfice de la communauté ayant à cœur l'activité équestre »

Objectifs poursuivis :

- *Mettre à la disposition des randonneurs à cheval, un sentier sécuritaire où il est possible de s'y adonner à des promenades à dos de cheval et en voitures hippomobiles afin de jouir pleinement de longues balades;*
- *Promouvoir des activités équestres locales au bénéfice des randonneurs et des propriétaires d'écurie ou de centre équestre;*
- *Veiller à l'entretien des sentiers de Cantley à cheval, ainsi qu'à la conformité et au respect des règlements et de la signalisation des sentiers;*
- *Promouvoir des habitudes saines et respectueuses de l'environnement naturel;*
- *Établir le code d'éthique du randonneur, en faire la promotion et en assurer l'application;*
- *Collaborer de concert avec les propriétaires d'écurie ou de centres équestres afin de favoriser l'aspect récréo-touristique de la randonnée équestre.*

Février à avril 2011

Le comité fondateur diffuse à la population une invitation à proposer des noms pour l'association. Plusieurs noms sont proposés via courriel et le nom « CANTLEY À CHEVAL » est retenu comme nom officiel de l'OSBL.

Le comité fondateur prépare la demande de requête en constitution d'un organisme à but non lucratif auprès du Registraire des entreprises du Québec. Les lettres patentes sont reçues en avril 2011 et l'organisme est constitué officiellement.

Rencontre avec le CLD Des Collines

Céline Côté, Jacques Bérubé et Josée Mainville rencontre Monsieur Michel Lemonde, agent de développement au CLD afin d'explorer les sources de financement possible dans le cadre du développement des sentiers équestres. Ci-dessous les sources de financement possibles. Chacune d'entre elles devant être étudié à fond afin de bien cibler si notre projet correspond à la source de financement. Aucune démarche n'a été amorcée par le comité fondateur. Cette liste peut servir au prochain conseil d'administration en début d'exploration.

CLD – Sources de financement :

- Fonds du développement d'entreprise d'économies sociales
- Volet 1 pré démarrage
 - Étude de faisabilité
 - Jusqu'à 5 000\$
- Volet 2 financement du démarrage
 - Jusqu'à 20 000\$
- Fonds d'analyse et d'études jusqu'à 5000\$ - Mise de fonds nécessaire
- Plan d'affaires – économies sociales – Sonia Latulippe
- Fonds local d'investissement
- Fonds local de solidarité
 - Provient de solidarité FTQ « Prêt »
- SADC – fédéral

Mai 2011 – Rencontre avec une représentante de Québec à Cheval

Josée Mainville et André Godbault ont rencontré la représentante afin de se familiariser avec les couvertures d'assurances, les statuts et règlements. Bref, cette rencontre, riche en apprentissage. Nous avons obtenu une copie des statuts et règlements de Québec à cheval. Ce document a su inspirer l'écriture de nos premiers statuts et règlements. Un échange d'information pertinente a eu lieu en matière de couverture d'assurances. Cantley à cheval aura intérêt à devenir membre de l'organisme provincial. Cantley à cheval devienne assuré par Québec à cheval – couverture des bénévoles – assurance responsabilité. Les coûts sont de 425\$.

Juin 2011 – Forum de consultation

En juin 2011, Cantley a Cheval a tenu un forum de consultation afin de solliciter les idées de la communauté équestre. À partir de 5 thèmes, les participants étaient invités à émettre leurs idées en termes de développement.

Le rapport issue des discussions a été transcrit dans un tableau et servira aux élus comme guide des orientations et priorités à mettre de l'avant en matière de Sentier, Communication, Administration, Services. Les résultats de la consultation sont en pièces jointes.

Juillet – août 2011

Aucune réunion ne s'est tenue. Les membres ont profités de la saison estivale pour parcourir les sentiers disponibles avec leur cheval!

Septembre 2011

Nous avons tenu une première rencontre afin de préparer l'assemblée générale annuelle qui permet d'élire officiellement les membres du conseil d'administration. Ces derniers ont comme mandat de veiller à la réalisation des grandes orientations et des priorités énoncés lors du forum. André Godbault, avec l'appui des membres a fait la recherche et l'écriture des premiers statuts et règlements.

Nous souhaitons que ce nouveau conseil sera le prolongement de la gestion transparente que nous avons toujours eu en vue de concrétiser un rêve qui nous tient tous et toutes à cœur : ***Aménager des sentiers équestres qui s'harmonisent à l'environnement naturel de Cantley, au bénéfice de la communauté ayant à cœur l'activité équestre*** ».

Tout est possible lorsque le cœur est présent....

Longue vie aux sentiers!

Les membres du comité fondateur

Jacques Bérubé, André Godbault, Céline Côté, Josée Mainville et Gary Blackburn

8 novembre 2011